

Loi anti-inflation

[Traduction]

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, le bill à l'étude n'est qu'un amendement au bill C-73 qu'on nous a présenté l'automne dernier pour essayer de contrôler la hausse des prix et des salaires. A ce moment-là, j'ai voté contre la deuxième lecture du bill C-73, non seulement parce que c'était une mauvaise mesure, mais aussi parce qu'elle était elle-même inflationniste. Donc le bill à l'étude, le bill C-89, ne fait que modifier une mesure déjà mauvaise. L'automne dernier, les gouvernants ont oublié que l'octroi de pouvoirs aussi arbitraires à une Commission nécessitait une procédure d'appel, et c'est la raison d'être de ce bill modificatif.

Ce que je veux faire comprendre au gouvernement, surtout au ministre des Finances (M. Macdonald) qui d'ici deux ou trois ans devra rendre compte de cette mesure devant le public, c'est qu'elle se soit révélée, comme l'ont constaté l'automne dernier ceux qui l'avait commentée, une mesure non seulement anti-syndicale mais également nuisible aux entreprises. La preuve c'est que dans le texte en petits caractères qui figurait à la fin des lignes directrices de l'automne dernier, il était question de la taxe à l'exportation. Quand j'ai demandé au gouvernement de préciser quand elle entrerait en vigueur, on m'a dit que ce serait avant Noël, et il en fut ainsi; mais elle n'a pas duré très longtemps.

Quand les entreprises se sont rendu compte qu'elles s'étaient fait attrapper à l'instar des travailleurs et que la mesure était impraticable et injuste, et après que les travailleurs se furent aperçus que leur sort n'était pas meilleur que celui des entreprises, patrons et travailleurs ont fait front commun. Ils s'allièrent aux provinces pour obliger le gouvernement fédéral à retirer de son bill anti-inflation la taxe à l'exportation. C'est ce qui va se passer pour l'ensemble du bill. Vu la nature même de l'être humain, le bill ne pouvait qu'être inéquitable et injuste. Voilà pourquoi, nous constaterons peu à peu que les organismes et les groupes de citoyens affectés par la mesure, vont s'unir tout comme les travailleurs et les entreprises l'ont fait avec les provinces à propos de la taxe à l'exportation, pour rejeter le bill. S'ils y sont poussés, s'ils le pouvaient, ils rejetteront aussi le gouvernement. Voilà le sort réservé à la mesure.

Ce n'est pas là un bill propre à combattre l'inflation. Le bill que nous débattons actuellement et que nous cherchons à amender, ne fait qu'entériner l'inflation. C'est donc un mal que nous devons tous combattre. Et j'ai été surpris, en fait, d'entendre le député de Waterloo-Cambridge (M. Saltsman) en appuyer le principe cet après-midi. Il a fait savoir que les mouvements syndicaux et les néo-démocrates n'étaient pas opposés à ce genre de mesure, tant qu'elle restait juste et qu'elle s'appliquait aux prix aussi bien qu'aux salaires.

De la part du député de Waterloo-Cambridge, on ne peut voir là que l'acceptation de principes économiques à la Galbraith qui représentait un exercice intellectuel il y a 15 ans, mais qui est aujourd'hui dépassé. Le député n'y est pas du tout. Il ne se rend pas compte apparemment que nous avons dépassé ces semi-vérités et que Galbraith est plutôt considéré aujourd'hui comme un humoriste que comme un économiste.

Des voix: Bravo!

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Je suis en effet vraiment surpris de voir que l'intellectuel du parti néo-démocrate, le député de Waterloo-Cambridge, cautionne ce pseudo-intellectualisme en s'abritant derrière le nom de Galbraith. Je me posais des questions jusqu'à ce

que je lise un article du *Globe and Mail*, on y citait un passage d'un journal néo-démocrate, qui avisait la gauche de ne pas se laisser prendre au piège en appuyant des réglementations atteignant tous les secteurs de la société, mais de n'appuyer que certaines réglementations sélectives.

Le ministre doit écouter soigneusement, car il ne peut limiter ce genre de mesures de contrôle à 15,000 sociétés. Elles atteignent maintenant des milliers de sociétés, et il faudra bientôt reconnaître qu'il faut aller plus loin et qu'on doit les appliquer à toutes les entreprises et à tous les particuliers. Nous aurons un régime de réglementation généralisée, dans l'ensemble du pays et pour toutes les activités. Lorsqu'on s'engage sur la pente des mesures d'austérité ou qu'on essaie de tout contrôler, salaires, bénéfices, intérêts, prix et tout le reste, pour que les choses se fassent, il faut étendre son pouvoir, et celui-ci ne connaît plus de limite.

Je tiens simplement à faire remarquer qu'il s'agit d'une mauvaise loi parce qu'il est dangereux d'imposer un régime de contrôles à une économie de libre marché qui s'est avérée, même avec tous ses défauts, le système le plus productif jamais inventé. C'est pourquoi je dis au ministre qu'il devra en porter le blâme quand le système s'effondrera à la suite de cette tentative de simples mortels d'instituer un programme qui fonctionne.

Le 2 décembre dernier, au lieu de me contenter de faire de l'esprit sur la grande conversion du gouvernement au principe de la réglementation des prix et des salaires, j'ai essayé, lors de l'étude en troisième lecture du bill C-73, de prouver qu'il était raisonnable d'exercer des contrôles pendant une très brève période afin de vérifier la psychologie de la croissance des prix et des salaires. J'ai toutefois fait remarquer que le seul espoir de voir fonctionner la méthode de blocage par contrôles sélectifs résidait dans le fait que les effets psychologiques ne pourraient être appliqués que pour une brève période et que le gouvernement devrait profiter de cette brève période pour faire porter tous ses efforts sur les causes fondamentales de l'inflation, causes bien définies au cours de ces dix dernières années.

Personne ne le conteste, la première cause de l'inflation qui sévit de nos jours dans tous les pays occidentaux, ce sont les dépenses du gouvernement. Le député de Cumberland-Colchester-Nord (M. Coates) nous en a cité quelques exemples. Les ministériels vont trouver fort pénible de se présenter dans leur circonscription électorale où les gens n'ont qu'un revenu fixe ou modeste, et de leur dire qu'il est nécessaire, chaque fois qu'un ministre ou un haut fonctionnaire change de bureau, de refaire la décoration intérieure et d'acheter de nouveaux meubles convenant mieux à la personnalité du nouvel occupant.

● (2100)

Après avoir engagé des dépenses allant jusqu'à \$10,000, \$20,000 voire même \$50,000 chacun pour mener le train de vie qu'ils croient convenir aux membres du gouvernement actuel, ils nous conseillent, à nous autres, de nous serrer la ceinture. Ils nous disent: je peux avoir une piscine dans ma cour, mais vous devez vous en passer. Comment vont-ils expliquer de telles dépenses aux habitants du Nouveau-Brunswick, aux ruraux du Québec, à ceux qui habitent dans l'Est de Montréal et qui essaient de vivre d'un modeste salaire de 2 ou 3 mille dollars par an? Comment peuvent-ils expliquer que pour conserver leur prestige et leur dignité ils doivent s'asseoir sur un canapé d'une valeur de \$2,000 ou un fauteuil de \$700 pour traiter avec un homologue? Ce n'est pas facile. Le député de Cumberland-